

Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC)

La culture, un levier d'attractivité et de développement des territoires ruraux

Connaissez-vous la Gargoulette ?



C'est un récipient en terre cuite utilisé dans les régions méditerranéennes pour conserver l'eau et la boire fraîche.

C'est aussi le nom donné aux résidences artistiques et aux

actions culturelles déployées sur l'ensemble du territoire intercommunal dans le cadre de la 1ère Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle menée depuis 2015, parce que la culture, comme l'eau, est un élément et un constituant essentiel de l'humanité.



Les acteurs du territoire au cœur du projet

De nombreux acteurs locaux des secteurs de la culture, du social, de l'animation et de la jeunesse ont pris part au projet via leur participation au sein du « Comité Coopératif ». Cette instance permet de travailler collectivement à la mise en œuvre des différentes actions auprès des publics et à la co-construction du projet Gargoulette sur le territoire. Il se réunit régulièrement avec les artistes en résidence sous le pilotage d'Elsa GROULADE de la CCBDP, en présence des partenaires institutionnels très actifs également dans la mise en œuvre et le suivi de la convention.



«Pendant 3 ans, une soixantaine de structures ont au final travaillé sur ce projet, sans oublier les communes qui nous ont aussi accompagné. C'est un projet co-construit qui dynamise les actions locales, propose aux habitants

un accès à de nouvelles pratiques culturelles et à des domaines artistiques que l'on trouve habituellement sur des territoires mieux desservis en matière de lieux de diffusion et d'offre artistique.»

Eric RICHARD, Vice-Président délégué à l'Enfance Jeunesse

La Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), c'est quoi ?

C'est un engagement partenarial contractualisé au sein d'une « Convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture » entre la Communauté de communes, les services déconcentrés de l'État représentés par le Préfet de la Drôme (au nom notamment de la Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, le Département de la Drôme, l'Éducation Nationale et la CAF de la Drôme pour une durée de trois ans. Elle a été signée par les Communautés de communes du Val d'Eygues et du Pays de Buis en 2015 et vient d'être reconduite en 2018 par la CCBDP avec la volonté d'étendre les actions sur l'ensemble du territoire issu de la fusion. La CCVE et la CCPB ont été retenues par

la DRAC comme « territoires prioritaires », nécessitant « une intervention concertée de tous les acteurs publics en faveur du développement de l'éducation aux arts et à la culture ». Cette politique volontariste répond au constat d'une inégalité marquée face à l'accès aux arts et à la culture selon les territoires. La CTEAC doit être comprise comme un moyen de corriger les inégalités sociales et territoriales. Elle contribue à dynamiser le développement local, économique et social, sur un territoire éloigné de l'offre culturelle dont peuvent disposer les centres urbains. Ses actions visent à valoriser les initiatives et la vie locales en facilitant l'accès des habitants aux arts et à la culture mais aussi à la formation (Slam, méthodologie de projets collectifs, rencontres professionnelles...).

Des financements consolidés dans le temps

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cette CTEAC ont été renforcées au fil des saisons par la consolidation du budget.

La saison 1 disposait de deux financements principaux : l'Etat (DRAC) pour 34 000 € et le Département de la Drôme pour 20 000 €.

La saison 3, dont le budget est d'un peu plus de 120 000 €, ne réunit pas moins de 6 financements extérieurs :

- Etat (DRAC et DDCS 26) : 36 000 €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes pour : 12 000 €
- Département de la Drôme : 20 000 €
- CAF de la Drôme : 3 000 €

Ces participations sont complétées par des financements européens, pour un



Le Char réalisé par la Gargoulette au corso de Nyons en 2017, avec les jeunes musiciens de l'École de Musique Notes en Bulles de Buis-les-Baronnies

montant de plus de 30 000 €, mobilisés via le programme LEADER. Au final, plus de 100 000 € de financements extérieurs viennent abonder ce projet, auxquels s'ajoutent les participations du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et de la CCBDP.

Les « retombées » pour le territoire sont conséquentes. Ce projet a permis :

- la création d'un poste de coordination pourvu localement,
- les financements d'interventions d'artistes locaux pour 12 000 € (saison 3)
- la sollicitation d'entreprises locales pour les coulisses du projet (traiteurs, hébergeurs, grandes surfaces, petits commerces locaux, etc...),
- le développement d'une offre de formation à destination des acteurs du territoire.

Ainsi, au-delà de proposer aux habitants des Baronnies des parcours d'éducation artistique et culturels dont ils ne disposaient pas jusqu'ici, ce projet soutien également l'économie locale sur des secteurs très variés et participe activement à la structuration des dynamiques territoriales.



3 ans de partage artistique dans les Baronnies



Finale de la comédie musicale le 7 avril 2017 à Mirabel-aux-Baronnies - Les décors ont été réalisés par l'équipe de la Ressourcerie des Baronnies (ANCRE)

Saison 1 – Automne 2015- Printemps 2016 Premières découvertes

Les premières rencontres entre les compagnies invitées et les acteurs du territoire ont débuté en septembre 2015. Elles ont donné naissance à de nombreux échanges et des rencontres à travers des ateliers d'initiation, des conférences slamées ou encore des concerts. Plus de 700 personnes ont découvert des propositions et des pratiques artistiques autour de l'écriture, de la voix, des instruments de musique, des mots..



Les artistes en résidences en représentation un jour de marché à Nyons

Saison 2 – Automne 2016 - Printemps 2017 Immersion dans la vie locale

La saison 2 a vu le développement d'un projet autour des deux mêmes compagnies, associant ateliers et succession de restitutions qui ont mobilisé les acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire.

Les artistes en résidence (Antiquarks - Musiques actuelles et Mix O Ma Prose – Slam) ont été présents plus de 90 journées sur le territoire. Des parcours de découverte artistique ont été mis en place dans les écoles,



Un soir dans la bibliothèque et un soir dans le village



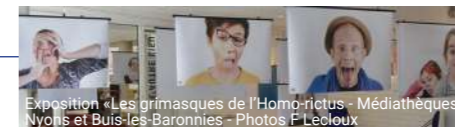
Un soir dans le village et un soir dans la bibliothèque

Saison 3 – Automne 2017 – Printemps 2018 La co-production comme aboutissement

La saison 3 s'est inscrite dans la continuité de la saison 2 par l'organisation d'ateliers et de rencontres avec les artistes mais, avec cette fois-ci pour objectif de réunir tous les participants autour d'un temps fort unique : le festival Gargoulette.

La restitution a eu lieu sous le chapiteau du festival le samedi 7 avril 2018 à Mirabel-aux-Baronnies. Les participants des ateliers se sont réunis sur scène pour présenter au public la comédie participative « Baronnies 2718 » créée pour l'occasion.

Pour cette 3ème saison, les artistes du territoire ayant rejoint l'aventure sont Philippe Altier (conte, théâtre), Comedia Del Arte, Djulian (slam, chanson et expression scénique), Marion Frappat (danse et chorégraphie), Florence Gosset (arts plastiques, costumes, décors), Céline Joly, les artistes de Le Atelier et de J'inspire.



Exposition 'Les grimasques de l'Homorictus' - Médiathèques de Nyons et Buis-les-Baronnies - Photos F. Lecloux

les associations sociales et médico-sociales et ont débouché sur une à plusieurs représentations publiques (restitutions).

Cette saison dense et riche a permis à la Gargoulette de s'associer à des événements locaux lors des restitutions d'ateliers : veillée à Rochebrune, fête de la soupe à Montaulieu, Carnaval à Buis-les-Baronnies, Corso à Nyons, exposition-photos à Nyons et à Buis, fête de clôture à La Roche-sur-le-Buis.

Il a également été décidé d'associer 4 artistes locaux à l'équipe « Gargoulette » et d'ouvrir ainsi la Gargoulette à de nouveaux publics - Béatrice Baillet (Plasticienne), Frédéric Lecloux (Photographe), Emeric Priolon (Percussions corporelles), Julien Beauvois-Mochot (Slam et écriture).

Retrouvez vidéos et témoignages sur <https://arcg.is/04X0f9> sous forme de storymap

Deux résidences artistiques ont été initiées en 2015 dans le cadre de la première convention. L'une de ces résidences concerne les musiques actuelles avec la présence de la compagnie Antiquarks, l'autre le slam avec la compagnie La Tribut du Verbe. Une nouvelle convention portera sur le thème « arts et territoires », les premières actions débuteront à l'automne 2018.

FOCUS sur le festival Gargoulette « Les Baronnies du futur » !

Près de 800 personnes se sont retrouvées samedi 7 avril 2018 à Mirabel-aux-Baronnies pour cet incroyable et unique Festival Gargoulette !

De la répétition générale le matin à la représentation officielle de la comédie musicale en début de soirée, suivie de scènes ouvertes et concerts, la journée fut rythmée par des ateliers, des animations et des performances d'artistes du territoire.

La Comédie musicale « Baronnies 2718 » réunissait les différents ateliers ayant eu lieu à la MFR de Buis-les-Baronnies, au Centre de loisirs le « Chat Botté », aux ateliers d'alphabétisation de l'Association Familiale de Buis, à l'École de musique Notes en Bulles et au Foyer Demontais à Buis-les-Baronnies, à l'école de Saint-Ferréol-30-Pas (ensemble des élèves et des enseignants), à ANAIS (accueil de jour), ANCRE, au Carrefour des Habitants et au Centre de loisirs intercommunal à Nyons...

Le festival a également été soutenu par des habitants du territoire (bergers, agriculteurs, etc...) venus participer à l'installation du site, notamment le montage du chapiteau qui a accueilli les spectacles !



Festival Gargoulette

Pourquoi « Baronnies 2718 » ? Pour évoquer à la fois le futur de ce territoire à nouveau réuni en 2017 par la fusion des intercommunalités, et son passé car le saviez-vous ? C'est en 1317, il y a 700 ans, que les Baronnies sont nées par le rattachement des seigneuries des barons de Mévouillon et de Montauban au Dauphiné de Viennois !